

Projet de Renouvellement Urbain



Encagnane

Synthèse de l'Atelier #6

« Comment poursuivre la participation des habitants dans la co-production et la mise en œuvre du projet ? » / atelier du Mercredi 27 janvier 2016

Informer...

Sensibiliser...

Former...

?

Co-élaborer le diagnostic...

Co-mettre en œuvre le projet urbain...

Co-décider...

Rappel de la méthode

La ville d'Aix-en-Provence et ses partenaires ont engagé une démarche pour améliorer la qualité du cadre de vie du quartier d'Encagnane, à travers la mise en œuvre d'un projet de renouvellement urbain (dit « projet ANRU »). Pour ne pas rester dans une approche « de techniciens », les habitants et acteurs du quartier ont été invités à participer à un ensemble d'ateliers, dès en amont de l'élaboration du projet.

Quatre premiers ateliers se sont déroulés au printemps 2015 afin d'alimenter un travail de « diagnostic » collectif du quartier :

- Qualité et fonctionnement des espaces extérieurs à Encagnane
- Logement et Habitat
- Vivre ensemble
- Équipements et activité économique.

Deux autres ateliers ont été programmés par la suite.

• Le premier, afin d'étudier ensemble, avec l'équipe d'urbanistes qui travaille sur le projet, les premières propositions d'aménagement. Il s'agissait ainsi de voir comment les propositions réalisées en ateliers ont été intégrées au projet urbain.

• Le second, afin pour que vous nous accompagniez à définir le cadre de la poursuite des démarches participatives, qui devront se tenir tout au long du projet.

Le présent livret présente la synthèse des éléments issus du sixième et dernier atelier.

L'enjeu

La participation des habitants fait partie des invariants de la Politique de la Ville, et plus encore est érigée en dogme pour l'élaboration des nouveaux projets de renouvellement urbain.

Le projet de renouvellement urbain à Encagnane offre ainsi un support, un objet de participation, pour développer la capacité des habitants à proposer et à « prendre toute leur part » aux transformations à l'œuvre dans leur quartier. L'ambition est aussi de créer les conditions d'une implication effective des habitants dans l'action publique, et de leur permettre d'exercer pleinement leur citoyenneté et leur pouvoir d'agir en prenant appui sur les différents leviers à leur disposition (Conseil citoyen, Projet de renouvellement urbain, Maison du projet...).

Pour autant, il ne doit pas s'agir de « *faire participer pour faire participer* », ou de proposer des moyens et des outils sans que ceux-ci ne s'intègrent dans un projet global, en fonction des apports espérés ou souhaités d'un processus participatif qui s'initie.



L'objectif de cet atelier était donc de laisser les participants définir le cadre des actions participatives à impulser dans la mise en œuvre opérationnelle du Projet de Renouvellement Urbain. Replacés dans un rôle de « coproducteurs des règles de jeu », les habitants ont pu apporter un certain nombre de réponses aux questions qui leur ont été préalablement posées : Doit-on poursuivre la démarche de participation et si oui, comment ? Sur quels « objets » souhaitent-ils participer ? Selon quelles modalités et pour quel type de public ?



Les registres

Lors de l'atelier, les habitants ont été amenés à s'exprimer sur différents registres possibles de poursuite de la démarche participative, parmi lesquels :

1. L'information sur le projet en cours, de son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre
2. La sensibilisation aux enjeux urbains et sociaux pour avoir toutes les « clefs » pour s'impliquer dans le projet
3. La formation de ceux qui le souhaitent afin qu'ils puissent participer plus avant à l'élaboration du projet et à sa mise en œuvre
4. La co-construction du diagnostic préalable, qui identifie les secteurs et les thématiques à enjeux et participe à la définition des orientations.
5. La co-élaboration du projet, en associant les habitants aux équipes de maîtrise d'œuvre en charge de sa définition
6. La co-décision à travers la participation des habitants aux instances décisionnelles
7. La co-mise en œuvre du projet, en permettant à ceux qui le souhaitent de s'impliquer directement dans sa réalisation



Pour chaque registre, les participants réunis en sous-groupes ont pu indiquer les types d'outils ou de procédures utiles à leurs yeux, les modalités de fonctionnement correspondantes (lieux, fréquence, conditions d'application), ainsi que les personnes à qui ces outils se destinent (l'ensemble des usagers du quartier, les habitants, les volontaires...).

Plusieurs tendances, points de convergence et points de vigilance ont pu ressortir de ce travail collectif, laissant apparaître deux principaux constats.

» D'une part, **les attentes des participants quant à leur implication dans le projet urbain sont bien réelles**. Les échanges ont pu mettre en lumière une véritable volonté d'être associé au projet sous des formes multiples et souvent complémentaires, tant du point de vue :

- du degré d'implication (de la simple information à la conception des aménagements),
- de l'échelle d'implication (du pied d'immeuble au quartier dans son ensemble),
- que de la temporalité liée à la mise en œuvre du projet (avant, pendant et après les travaux).

» Dans le même temps, il leur apparaît que **l'offre de participation doit être cohérente et adaptée** aux besoins exprimés, ainsi qu'aux différents types de publics. Le risque d'une participation « mal préparée », étant de conduire à une sur-sollicitation des mêmes habitants qui n'ont pas toujours le temps, ni d'intérêt à se mobiliser sur certains sujets. L'enjeu d'une offre adaptée est donc bien d'arriver, *in fine*, à « donner envie » au plus grand nombre d'être partie prenante du projet urbain en cours, via des dispositifs susceptibles de les mobiliser (des plus jeunes aux plus âgés, des plus « novices » aux plus impliqués, des simples usagers aux habitants de longue date).

1. Informer sur le projet en cours, de son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre

Ce premier registre est apparu incontournable pour les participants : il constitue **la condition minimale** pour permettre à tout un chacun de suivre l'évolution du projet urbain et d'y contribuer. Les remarques formulées en atelier soulignent toutes l'importance de garder une grande diversité de relais d'information au fur et à mesure de l'avancement des travaux. C'est par cette multiplicité des instruments qu'il sera possible de

« toucher le plus d'habitants possible ».

Parmi eux, les **outils d'information « traditionnels »** restent fortement plébiscités. Il a été par exemple suggéré que les nouvelles soient relayées dans le journal local *La Provence* ainsi que dans le journal communal, afin d'indiquer ce qui a été fait dans le quartier et de donner à voir des éléments de prospective. Dans le même esprit, la création d'un « **journal de**

quartier » permettrait d'avoir accès à des informations générales sur le projet via un système de distribution dans les boîtes aux lettres.

Les affiches et autres panneaux lumineux restent eux aussi des grands classiques de l'accès à l'information au quotidien, particulièrement pour signaler des événements ou indications clefs. Ont ainsi été évoqués l'utilité d'afficher aussi bien dans les entrées d'immeubles, que dans les établissements gérés par la ville ou encore par le biais des panneaux d'affichage dédiés à Encagnane.

A ces premiers supports, s'ajoutent les **outils numériques** dont la plus-value tient pour beaucoup à leur portée sur le public jeune et sur les habitants les plus « connectés ». Par delà la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux, il a été rappelé que deux sites dédiés au quartier existent déjà et pourraient être mobilisés à cette fin : ciq-encagnane.over-blog.com et vivreaencagnane.fr.

La **Maison du projet** - nouvelle disposition fixée dans le cadre de la dernière réforme de la politique de la ville - offre elle aussi des perspectives en matière d'information sur le projet. La loi Lamy du 24 février 2014 prévoit en effet « l'association des habitants à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de renouvellement urbain » à travers la mise en place « d'une maison du projet spécifiquement dédiée à la co-

construction du projet » [Loi n° 2014-173, Art. 9-1.-III]. Les membres de l'atelier y ont donc vu l'opportunité d'installer un local spécifique, - qui puisse notamment être dans un premier temps **mobile** (container, caravane), déplacé au grès des opérations, ou bien, par la suite, fixe (Ligourès-Mansard) - afin de centraliser l'ensemble des informations relatives au projet : e-mails, affiches, maquettes d'expositions etc. Ce dispositif pose cependant certaines questions logistiques pour les participants (« qui fait quoi »?, « qui pour gérer la permanence ? ») qui restent encore à éclaircir.

Enfin, **l'appui sur les acteurs du quartier reste essentiel** : commerces, syndics, bailleurs, concierges, associations (Le Centre Social, Les Perséides, le CIQ...) ont toute leur place dans la diffusion de l'information auprès des habitants. En ce sens, ils doivent aussi être pleinement informés, par courrier par exemple, des interventions prévues à l'échelle des résidences ou du quartier en général. Les temps conviviaux comme la fête de quartier ou la fête des voisins, constituent également des moments informels où il peut être utile de communiquer sur le projet.

Dans tous les cas, cette information doit s'inscrire dans la continuité du projet : avant le début des travaux et pendant toute la phase de chantier, pour « informer sur là où on en est ».

2. Sensibiliser aux enjeux urbains et sociaux afin d'avoir toutes les « clefs » pour s'impliquer dans le projet

Le second registre, celui de la sensibilisation, vise avant tout à susciter l'intérêt des habitants, et à tenter de les rendre plus attentifs aux transformations qui s'engagent dans leur quartier. Cette dimension ressort également des discussions comme un enjeu prioritaire de la démarche participative à déployer. En permettant une forme de « conscientisation » sur le terrain, elle constitue un pas de pas de plus vers l'implication active des habitants. Plusieurs démarches de sensibilisation ont ainsi été passées en revue par les participants :

Les Balades urbaines, qui consistent en une marche collective des habitants dans le quartier, sont perçues comme un bon moyen de « rendre compte de l'existant du projet », de repérer et d'identifier un ensemble d'éléments. Par leur dimension plus « visuelle » et parce qu'elles sont à la portée de tous, ces balades sont aussi

considérées comme un bon moyen de faire venir ceux qui sont habituellement absents des dispositifs participatifs traditionnels.

Dans la même logique, la réalisation **d'interventions dans les espaces publics** peut permettre d'attirer la curiosité des passants, usagers, et habitants du quartier, sous la forme de rencontres spontanées avec eux. D'où l'intérêt que ces actions de sensibilisation soient **mobiles** et **sur des lieux de passage** (place Romée de Villeneuve ou ailleurs). Pour les participants, **elles ne doivent pas non plus se limiter à l'espace public, mais bien concerner aussi les opérations engagées au niveau des résidences.**

La mise en place d'**ateliers de sensibilisation** dans les établissements scolaires ou au centre social apparaît elle aussi essentielle. Elle est décrite comme un moyen

privilegié de s'adresser aux plus jeunes, mais aussi aux parents par le biais des instituteurs et des acteurs associatifs. Ces ateliers pouvant s'étendre plus globalement à des thématiques d'intérêt général comme par exemple la réduction des déchets ou le tri sélectif, ou encore être mis en commun avec les interventions dans les espaces publics du quartier.

D'autres instruments de sensibilisation ont par ailleurs été évoqués. Les **conférences**, qui ont un rôle plus secondaire, mais qui peuvent permettre de sensibiliser sur l'histoire du quartier, son évolution, les projets qui ont pu être à l'œuvre. Les médias locaux, les Web TV

associatives (Anonymal), la Maison du projet, mais aussi la Maison de quartier d'Encagnane, sont autant de relais de sensibilisation proposés.

En creux, deux points de vigilance ont été formulés en atelier pour parvenir à sensibiliser le plus largement possible :

- veiller à **impliquer ceux qui « ne viennent pas »**, les moins de 30 ans.
- rendre accessible les initiatives aux personnes qui sont en activité en proposant des **horaires plus adaptés**, en fin de journée ou le week-end notamment.

3. Former ceux qui le souhaitent afin qu'ils puissent participer plus avant à l'élaboration du projet et à sa mise en œuvre

Ce registre part du postulat selon lequel s'impliquer, se mobiliser, nécessite de bénéficier des moyens de compréhension et d'intervention parfois techniques. La formation revêt ainsi, pour les participants, plusieurs intérêts dans le cadre de la démarche participative à poursuivre:

- d'une part pour **dialoguer avec les « spécialistes »** sur les questions de renouvellement urbain (maîtres d'œuvre, architectes...) qui mobilisent un jargon professionnel propre et souvent opaque pour les habitants.
- d'autre part pour **savoir mieux communiquer, défendre des points de vue dans des instances citoyennes** (Conseils citoyens, CIQ, associations...) mais aussi dans des espaces de prise de décisions liées à son propre lieu de résidence (conseils syndicaux, réunions avec les bailleurs...).

- enfin, pour **« comprendre » et surtout « transmettre » la connaissance** à d'autres, démultiplier les acquis. Il a notamment été proposé d'organiser des formations plus précises sur des sujets ayant trait aux économies d'énergie, à l'entretien du quartier, ou encore aux enjeux sociaux de manière générale. Les formations « habitants, acteurs de la Rénovation Urbaine » proposées par l'École de la Rénovation Urbaine (IFMO) ont notamment été perçues comme une opportunité.

Pour autant, si tous reconnaissent l'utilité de la formation, il leur apparaît qu'elle doit d'abord s'adresser aux volontaires, aux personnes « qui souhaitent en apprendre plus » et donner de leur temps libre, ou encore à celles déjà impliquées dans le quartier (CIQ, représentants d'association...).

4. Co-construire le diagnostic préalable, lequel identifie les secteurs et les thématiques à enjeux et participe à la définition des orientations

Il est ici question d'associer les habitants au « diagnostic » du quartier réalisé en amont du projet, afin d'en renforcer la "justesse" et de prendre appui sur l'expertise d'usage de ceux qui y vivent au quotidien. Pour les participants, **cette étape a d'ores et déjà largement été amorcée** via la première série d'ateliers participatifs programmés,

ainsi qu'à travers les diagnostics répétés des étudiants de l'IUT en gestion urbaine. Le diagnostic pourrait surtout être étayé par **les balades urbaines** qui, au-delà de leur dimension sensibilisatrice, offrent la possibilité de faire un constat des ressources et des dysfonctionnements du quartier. Les « diagnostics en marchant » présentent en

effet comme intérêt de permettre un repérage géographique des différentes problématiques existantes et d'aboutir à un diagnostic partagé sur un ensemble d'enjeux (entretien, tranquillité publique, usages au sein des espaces publics..).

Cependant, les réponses formulées en atelier pointent du doigt le risque que les dispositifs de diagnostic soient

redondants avec ce qui a déjà été fait, et contribuent ainsi à démobiliser les habitants. Il importe dès lors que cette démarche porte sur une autre échelle que le quartier d'Encagnane en général - déjà largement traité sous la forme de diagnostic - pour **se concentrer éventuellement sur des zones « plus restreintes », avec des thèmes « plus ciblés ».**

5. Co-élaborer le projet, en associant les habitants aux équipes de maîtrise d'œuvre en charge de sa définition

L'idée ici est que les habitants puissent prendre part, avec l'architecte ou l'urbaniste, au dessin du futur quartier, des différents aménagements. Cette démarche est décrite comme « importante et nécessaire » dans les fiches remplies en atelier.

L'organisation **d'ateliers d'urbanisme participatif** avec les maîtres d'œuvre retenus pour les projets d'aménagement, par exemple, permettrait d'avoir un « droit de regard » sur les transformations projetées au sein du quartier. Ces ateliers constitueraient par ailleurs des espaces privilégiés pour discuter de la rénovation des immeubles et la mettre en perspective, tout en associant bailleurs et copropriétaires.

Une attention particulière doit donc être portée sur la question des échelles du projet : entre projet urbain global et projet

d'aménagement à l'échelle d'une opération, les participants ne seront sans doute pas les mêmes et devront probablement être ciblés en fonction des résidents concernés par chaque intervention.

L'éventualité de participer à la **rédaction du cahier des charges** pour la conduite des travaux est quant à elle davantage soumise à caution par les participants. Cela implique de rendre accessible son fonctionnement et ses objectifs, au risque sinon de faire retomber l'investissement des habitants face à un document éminemment technique.

La co-élaboration du projet passe plus largement par la logique de « **boîte à idées** » et **d'appels à contribution**, qui facilitent l'émergence d'initiatives ; d'idées sur le projet, et associer le plus grand nombre.

6. Co-décider, à travers la participation des habitants aux instances décisionnelles

Ce 6ème registre est inscrit dans le marbre de la réforme de la Politique de la Ville, qui introduit le principe de « *participation des habitants aux instances décisionnelles* ». La recherche de « porte-paroles » habitants, participants aux instances de pilotage (Comités de Pilotage) après avoir pu bénéficier d'une formation, constitue un objectif.

Sur le fond, tous les participants s'accordent sur l'importance de cette démarche de « co-décision » en ce qu'elle consacre l'intégration pleine et entière des habitants/citoyens au sein d'un circuit décisionnel dont ils sont généralement exclus. Ceci exige à

leurs yeux, à minima, **d'informer de manière systématique les habitants** quant aux différentes dates programmées de réunion des instances décisionnelles, mais aussi de leur **fournir des retours** de ces séances en Comité de Pilotage. Plus encore, le constat posé en atelier selon lequel « **rien ne devrait se faire sans la validation des habitants** » suggère l'aspiration des participants à pouvoir exercer un véritable « droit de veto » face à des décisions qu'ils considèrent être contraires à l'intérêt de leur quartier.

Sur la forme, cette co-décision pourrait passer, au-delà de la participation aux comités de pilotage, par la possibilité laissée

aux habitants de participer à l'**analyse des offres soumises par les prestataires candidatant sur les projets** (architectes, paysagistes, entreprises...), et de pouvoir ainsi peser dans leur sélection. Encore faudrait-il, là encore, que l'accès à ces offres soit simplifié, informé, et que leur contenu soit facilement compréhensible pour le plus grand nombre.

Mais, plus simplement qu'une participation aux commissions d'appels d'offres, laquelle pourrait poser des problèmes juridiques, une commission séparée, qui se réunirait sous la forme d'un « jury citoyen », pourrait être à promouvoir.

Quelques interrogations demeurent cependant dans les remarques des participants :

- d'abord en raison du fait que les Conseils Citoyens sont déjà à l'œuvre pour assurer cette fonction décisionnelle et participer aux comités de pilotage. Doit-on dès lors se limiter à ce dispositif et se reposer sur les seuls membres des conseils citoyens ? Doit-on, au contraire, étendre la participation aux comités de pilotage à d'autres habitants volontaires ?
- d'autre part, en raison des risques possibles d'une forme de confiscation de ce pouvoir de décision par quelques uns, habitants tirés au sort ou porte-paroles, et des garde-fous à mettre en place pour y répondre. Comment faire en sorte que ceux-ci n'élaborent pas un avis qui ne soit que personnel ? Qui devra vérifier ?

7. Co-mettre en œuvre le projet, en permettant aux habitants de s'impliquer directement dans sa réalisation, que ce soit en bénéficiant des emplois liés aux chantiers ou en participant à des actions de participation créative

Ce dernier registre est celui de la participation opérationnelle. Il s'appuie sur l'idée que l'appropriation des espaces rénovés passe également par la réalisation « effective », par l'implication des habitants dans la mise en œuvre « physique » du projet, de même que l'émancipation passe par la créativité.

Dans cette optique, plusieurs leviers ont pu être identifiés et valorisés en atelier :

- celui des **dispositifs d'insertion** (clause d'insertion, régie de quartier...), qui permettent aux habitants d'intervenir directement sur les chantiers. Ces dispositifs sont perçus comme des outils susceptibles d'initier une boucle vertueuse à l'échelle du quartier, en faisant appel aux compétences des demandeurs d'emploi et des repris de justice en quête de réinsertion.

- celui des **dispositifs dits de « participation créative »**, qui « mettent en situation » les habitants pour concevoir puis construire un aménagement, un équipement. Les projets portés par Famille-Provence sur des Jardins Partagés ou par le Centre-Social sur les logettes de Familles-Provence ont déjà été impulsés dans ce sens. Les participants y voient ici une démarche capable de « fédérer plein de gens » et ainsi de contribuer à une meilleure cohésion sociale à Encagnane. Ils y voient également une manière d'assurer la durabilité des aménagements, et de prévenir leur dégradation future, en impliquant les habitants dès leur conception.
- enfin, celui des **ateliers d'auto-réhabilitation**, censés permettre aux habitants de « mettre la main à la pâte », mais aussi leur transmettre les moyens d'agir par eux-mêmes pour améliorer leur cadre de vie (espaces privés, entretien des espaces verts...).

A l'issue de cet atelier, il apparaît donc que ces 7 registres gagnent à être pensés ensemble, comme autant de fenêtres possibles pour permettre aux habitants de s'impliquer dans le projet, mais aussi d'exercer leur citoyenneté à travers une réappropriation de la chose publique. Le premier registre, celui de l'information, est identifié comme un « prérequis », un préalable, et des propositions ont été formulées en ce sens par la Cie des Rêves Urbains (voir pages 14-15). Le levier privilégié est ici celui de l'urbain, à travers le projet de renouvellement urbain. Pour autant, la démarche participative gagnera à ce que d'autres leviers soient mobilisés, tels que ceux de l'emploi et du développement économique, sur lesquels les mêmes objectifs finaux pourront être poursuivis.

Synthèse des remarques formulées par les habitants en atelier

Type d'outil, de procédure	Pourquoi ? Comment ? Où ?	Pour qui ?
Journal communal	<ul style="list-style-type: none"> • dans le journal de la ville, indiquer ce qui a été fait Et les éléments de prospective (il en existe déjà un) • étendre les informations au journal <i>La Provence</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les habitants du quartier, Et ceux qui y travaillent
Journal de quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Un journal de quartier distribué dans toutes les Boîtes aux lettres (il n'y en a pas actuellement), à joindre avec le journal communal • Un journal qui permette d'avoir accès aux Informations générales • Un journal qui soit produit par des volontaires • utiles quand il y a une étape marquante • afficher dans les entrées d'immeubles (voir bailleurs & syndics qui peuvent être relais d'information) • affichage par la ville d'Aix 	<ul style="list-style-type: none"> • pour ceux qui n'ont pas Internet notamment (personnes plus âgées)
Affiches	<ul style="list-style-type: none"> • utiles quand il y a une étape marquante • afficher dans les entrées d'immeubles (voir bailleurs & syndics qui peuvent être relais d'information) • affichage par la ville d'Aix 	<ul style="list-style-type: none"> • pour ceux qui n'ont pas Internet notamment (personnes plus âgées)
Maison du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Un local spécifique avec tout (sites internet CIQ, panneaux, Emails, affiches...) • Localisée au Ligurès - Mansard ou mobile sous la forme de conteneur, dans des lieux centraux fréquentés • Pour voir des maquettes 	<ul style="list-style-type: none"> • pour tous les habitants, mais qui fait quoi ? Qui pour la permanence ?
Site web	<ul style="list-style-type: none"> • 2 blogs déjà existants : Ciq.encagnane-overblog.com vivreaencagnane.fr • Un site spécifiquement dédié 	<ul style="list-style-type: none"> • pour un public plus jeune
Stratégie numérique (Réseaux sociaux)	<ul style="list-style-type: none"> • oui mais c'est un canal comme un autre utilisé par un certain type de public • Idée positive • les associations sont relais des personnes absentes de la réunion par exemple (Les Perséides, le Centre Social la Provence...) • prendre appui aussi sur les bailleurs, syndics, Concierges et habitants relais • solliciter les commerçants 	
Appui sur les instances Représentatives ou participatives (associations, CIQ, Conseil Citoyen)	<ul style="list-style-type: none"> • Courriers aux syndics et bailleurs avec appel de fonds • Panneaux lumineux réservés à Encagnane qui donnent Des informations plus détaillées • Temps conviviaux pour informer (fêtes de quartier, Fête des voisins...) 	<ul style="list-style-type: none"> • pour toucher le plus d'habitants possible • pour informer les résidents des immeubles • À rénover • AVANT le début des travaux
Autre ?		

Informier

Sensibiliser	Type d'outil, de procédure	Pourquoi ? Comment ? Où ?	Pour qui ?
Interventions sur les Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, les gens sont curieux, et cela peut attirer du monde • A chaque fois qu'un projet d'aménagement concret est discuté Et avant le début de la mise en œuvre • Aller vers le public orateur, sur les lieux de rencontres, sur la place Romée de Villeneuve ou ailleurs, container mobile ? • Besoin aussi d'interventions en pieds d'immeubles, notamment Pour les projets immeuble par immeuble • Comment avoir accès à cette information et qui pour animer Ces interventions ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tout public • Veiller à mobiliser ceux qui ne viennent pas 	
Balades urbaines	<ul style="list-style-type: none"> • Permettent de montrer de quoi il s'agit, de se rendre Compte de l'existant du projet • Si possible en fin de journée ou le samedi <ul style="list-style-type: none"> • Positif ++ car plus visuel • Définir les lieux à réhabiliter et, avec les volontaires présents, sensibiliser les habitants sur les actions futures possibles à mettre En œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment impliquer les moins de 30 ans ? Les conférences sont un peu moins Adaptées pour le public jeune, ou Alors rendre cela plus attractif 	
Conférences	<ul style="list-style-type: none"> • Régulièrement • Sur des sujets spécifiques, par exemple le tri sélectif, L'histoire du quartier... • Pour affiner la connaissance du quartier et des projets <ul style="list-style-type: none"> • Au Ligourès, avec des questions et réponses • Très bonne idée +++ • sensibilisation sur les écoles primaires ou profs. • sensibilisation au centre social importante • sensibilisation sur les questions de tri sélectif • Utiliser les endroits où les gens vont : La Maréchale... • pourquoi ne pas mettre cela en corrélation avec les interventions sur les espaces publics ? • A quelle fréquence ? Plus c'est fréquent plus on se sent impliqué. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les plus jeunes, qui peuvent relayer aux parents via les instituteurs 	
Ateliers de sensibilisation (établissements scolaires, Centre social...)	<ul style="list-style-type: none"> • Radio, Télé, Web, TNT (Anonymal) • Via la Maison du projet • Via des temps conviviaux (apéro, kermesses, fêtes...) • Via la maison de quartier d'Encagnane, mais il faudrait des Salles plus grandes 		
Autre ?			

	Type d'outil, de procédure	Pourquoi ? Comment ? Où ?	Pour qui ?
Former	Actions de formation	<ul style="list-style-type: none"> • pour transmettre à d'autres, pour démultiplier • aux volontaires qui souhaitent en apprendre plus • Quel niveau de formation ? Intervention de spécialistes / présentations ? • C'est aussi une question de temps... 	<ul style="list-style-type: none"> • Aux volontaires qui souhaitent en apprendre plus, • Aux volontaires impliqués dans le projet
	- Renouvellement urbain	<ul style="list-style-type: none"> • Pour rencontrer les maîtres d'œuvre, pour comprendre • pour dialoguer de façon pertinente avec les spécialistes • École de la Rénovation urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Aux résidents ou éventuellement aux personnes impliquées dans le quartier
	- participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir mieux communiquer, recueillir les paroles habitantes • Conseils citoyens, CIQ, certaines associations, conseils syndicaux, bailleurs... 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les enfants dans le cadre d'ateliers créatifs Par ex
	Autre ?	<ul style="list-style-type: none"> • Économies d'énergie, tri des déchets : pour transmettre et être plus précis dans son savoir • sur les enjeux sociaux de manière générale • lieux : le quartier, mais quand ? • Qui ? Les services de la ville ? Des médiateurs ? • Accompagnement des jeunes déjà mobilisés pour les aider à organiser leur participation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le CIQ, les représentants d'associations
Co-construire Le diagnostic	Ateliers participatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants de l'IUT ont fait des diagnostics répétés du quartier A partager avec eux... ? • le diagnostic a été abordé dans les ateliers précédents => à poursuivre • continuer sous la même forme que ceux qui ont déjà été organisés. • Aborder la question de la mixité et des tranches d'âge des participants. • Ateliers au Ligourès, avec spécialistes au fil de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Essayer de faire venir les jeunes : comment ? Aller vers eux, passer par les clubs de sport, mosquée • Essayer de toucher tous les habitants du quartier
	Diagnostics en marchant	<ul style="list-style-type: none"> • Oui mais pas sous la pluie • Sur un petit périmètre à chaque fois ou sur un thème ciblé • Faire un constat des dégradations, besoins... avec un élu, des représentants • Permet de faire remonter les besoins réels des habitants. • Bonne idée mais attention sur l'organisation : petits groupes d'habitants, Pas trop rapide, cibler / sujet/thématique • Balades à thème : sur les espaces mais aussi sur la gestion / l'entretien / le nettoyage / la tranquillité publique, en lien avec les habitants et les services techniques, Les services de proximité des bailleurs. • Similaires aux balades urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui pour les habitants concernés
	Autre ?	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas refaire le quartier d'Encagnane en général, sur des thèmes Plus ciblés, sur des zones plus restreintes que ce qui a déjà eu lieu. • Témoignages d'habitants : Travail écrit / photos, restitution, buffet • Prendre en compte l'expertise d'usage des habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une diversité des personnes interrogées (H/F, jeunes / personnes âgées) • Pour les habitants concernés

	Type d'outil, de procédure	Pourquoi ? Comment ? Où ?	Pour qui ?
Co-élaborer Le projet	Ateliers d'urbanisme Participatif avec les maîtres d'œuvre retenus	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, important et nécessaire • Oui, pour répondre aux besoins réels des résidents • Important d'avoir un droit de regard • participation volontaire • Ateliers sur l'état des immeubles, pour aider à la rénovation Avec les bailleurs et copros 	<ul style="list-style-type: none"> • pour les volontaires • pour les résidents concernés à chaque opération + en associant au préalable les associations pour le relais • pour les personnes impliquées Personnellement dans le quartier
	Appels à contribution	<ul style="list-style-type: none"> • boîte à idées à la mairie, élaboration préalable d'un document • oui pour faciliter l'émergence des idées et associer le plus grand nombre. 	
	Participation à la rédaction Des cahiers des charges	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, être dans le concret des choix détaillés, et prendre En compte l'avis des habitants • Rendre accessible le fonctionnement et l'objectif des cahiers des charges 	
Co-décider	Participation aux Comités de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les dates des copil • Etre au courant / donner son avis • Formation proposée • Comités en Mairie • Rien ne devrait se faire sans la validation par les habitants • en plus de conseils citoyen ? Ou l des membres du conseils citoyens ? Comment faire en sorte que celui-ci n'élabore pas un avis qui ne soit que Personnel ? • Qui devra vérifier que le cahier des charges est bien respecté ? 	
	Participation à L'analyse des offres	<ul style="list-style-type: none"> • logique d'analyser les offres si participation à la rédaction du cahier des Charges. • après information préalable 	
Co-mettre En œuvre Le projet	Dispositifs d'insertion (clause d'insertion, Régie de quartier...), qui Permettent aux habitants D'intervenir directement Sur les chantiers	<ul style="list-style-type: none"> • marchés d'insertions plutôt qu'appel d'offre • permettent de lutter contre le chômage dans le quartier <ul style="list-style-type: none"> • tout à fait normal • très positif, beaucoup d'avantages • permettrait de faire appel aux compétences des habitants, Respect des travailleurs à remettre au centre 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les repris de justice, les Travaux d'intérêt général • Pour les demandeurs d'emploi du quartier, afin qu'il y Trouvent du travail
	Dispositifs dits de « participation créative », qui « mettent en situation » les Habitants pour concevoir puis Construire un aménagement, un équipement	<ul style="list-style-type: none"> • oui c'est bien, cela fédère plein de gens. • cela sera plus respecté si les personnes qui le souhaitent sont associées à la création 	<ul style="list-style-type: none"> • Les plus jeunes, les plus âgés • Pour tous les habitants
	Autre ?	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une zone franche • Mener des ateliers d'auto-réhabilitation : enseigner pour permettre L'entraide. 	

Le « cadeau bonus » : les conclusions de la mission confiée à

LA COMPAGNIE DES REVES URBAINS

L'infomobile

S'INFORMER SUR LES PROJETS D'ENCAGNANE



À LA RENCONTRE DES HABITANTS D'ENCAGNANE POUR AMÉLIORER L'INFORMATION DANS LE QUARTIER

À la demande de la ville, la « Compagnie des rêves urbains » a travaillé sur la question de l'information des habitants sur les transformations à venir dans le quartier.

De septembre à décembre 2015, l'objet était d'aller à la rencontre des Encagnanais dans différents espaces et équipements publics du quartier, pour comprendre comment ils s'informent et comment ils pourraient être mieux informés.

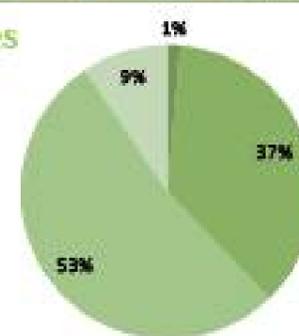
LA DÉMARCHE

8 permanences d'octobre à novembre 2015 ont permis de rencontrer plus de 120 personnes et de recueillir 82 réponses à un questionnaire élaboré pour l'occasion. Des rencontres avec divers acteurs associatifs et structures socio-culturelles du quartier ont également eu lieu.



Âges des personnes rencontrées

- moins de 20
- de 20 à 40 ans
- de 40 à 65 ans
- 65 et plus



LES GRANDES LIGNES DE L'ENQUÊTE

Le sentiment général des personnes rencontrées est celui d'un manque d'informations.

Tous les habitants rencontrés n'ont pas le même accès à l'information. Certains font des démarches alors que d'autres, faute de temps, ou de savoir comment s'y prendre, attendent que l'information leur parvienne.

Êtes vous au courant des projets d'aménagement dans le quartier ?

« On découvre les travaux quand ils commencent ».

« Il faut aller à la pêche aux infos ! »

... sur un dispositif d'information
à construire ensemble...

Les sujets d'intérêt sont variables selon les habitants.

Dépendant des personnes, les habitants sont intéressés par :

- le détail des travaux qui pourront les concerner personnellement,
- la programmation des divers travaux
- les évolutions prévues à court terme et leurs raisons
- l'avenir du quartier, le projet d'urbanisme à long terme.

De manière quasi-unanime, les habitants demandent une meilleure information.

Mais comment ? Dans les divers modes d'information proposés par les habitants, aucun ne fait l'unanimité. La diversité des pratiques et des besoins en est sûrement la cause.

A partir de ces constats, plusieurs pistes de travail intéressantes se profilent !

Les habitants d'Encagnane s'informent beaucoup par bouche-à-oreille, par leur entourage ou par les réseaux associatifs et structure socioculturelles du quartier. Pourquoi ne pas s'appuyer sur ces « relais » dans le quartier pour diffuser l'information ?

Certains modes d'information sont déjà identifiés (le Mag', l'affichage) mais pas par tous. Pourquoi ne pas proposer de nouveaux modes d'information pour toucher plus largement ? Une liste de diffusion par mail pour certains, un journal de quartier ou une exposition itinérante pour d'autres ; les possibilités sont nombreuses ...

Afin que tout le monde puisse faire la démarche de s'informer, un espace d'information bien identifié, où les habitants pourraient se renseigner est aussi une piste proposée.

Sur quels sujets aimeriez-vous avoir plus d'informations ?

« Je veux savoir quels travaux vont être menés chez moi ou à côté. »

« J'habite à Encagnane depuis sa construction, son avenir m'intéresse. »

Quels sont les modes d'information qui vous semblent le plus efficaces ?

« Les associations et la ville doivent venir vers nous, après le bouche-à-oreille suivra par un effet boule de neige ».

« Il faut un crieur public, ou comme un homme sandwich pour mobiliser les gens ! »

ET POUR LA SUITE ...

La ville doit travailler avec ses partenaires puis revenir vers les habitants avec une proposition de dispositif d'information à travailler ensemble...





Direction de la Politique de la Ville
04 42 91 89 10